



La Préfecture, par l'intermédiaire de la mairie souhaite recenser, et ce avant le 28 juin 2016, les personnes vulnérables en cas de canicule afin d'avoir une attention particulière et bienveillante à leur égard.

Pour cela les personnes qui souhaitent être recensées dans ce cadre peuvent s'inscrire à la mairie de Ligny le Ribault en appelant le 02.38.45.42.01, en retournant le bon joint par mail à l'adresse [mairie.ligny.le.ribault@wanadoo.fr](mailto:mairie.ligny.le.ribault@wanadoo.fr) ou le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous pourrez également déposer votre demande à la pharmacie de Ligny.

N'hésitez pas à nous contacter, la formule est simple mais peut se révéler utile pour votre protection.

Le Maire,  
Anne GABORIT



-----

### COUPON-RÉPONSE

Je souhaite être recensé(e) par la Mairie :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Nom, Prénom et n° de téléphone de la personne à contacter en cas de problème :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_